

de
BROUVELIEURES

16, rue de l'Hôtel de Ville
88600 BROUVELIEURES

Tél : 03.29.50.20.01
brouvelieures88@wanadoo.fr

Date de Convocation :
08/09/2026

Date d’Affichage :
08/09/2026

Nombre de Conseillers :
En Exercice : 10
Présents : 08
Votants : 08

N° Délibération :
047/2026

Objet :
Avis sur la demande
d’autorisation
environnementale de la SAS
Vosges Promobois

DELIBERATION
Conseil Municipal

Séance du : 14 Septembre 2026

L’an deux mil vingt-six, le quatorze Septembre, à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame Anne-Marie DE SOUSA, Maire.

Tous les membres étaient présents sauf LEBEDEL Sébastien et Damien GITZHOFER

Pouvoirs : /

Ophélie RUZZIER a été élue secrétaire.

Mme le Maire expose au Conseil municipal le projet porté par la SAS Vosges Promobois, relatif à la création d’une plateforme de 2 400 m² destinée au stockage de plaquettes forestières de bois de classe A et de classe B.

Elle précise que, conformément à l’article R.181-18 du Code de l’environnement, le Conseil municipal est appelé à émettre un avis dans le cadre de la procédure d’autorisation environnementale.

Après en avoir délibéré, à 4 voix pour et 4 abstentions, le conseil municipal, décide d’émettre un avis favorable à la demande d’autorisation environnementale présentée par la SAS Vosges Promobois, relative à la création d’une plateforme de 2 400 m² destinée au stockage de plaquettes forestières de bois de classe A et de classe B.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, ont signé tous les membres présents, pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Anne-Marie DE SOUSA



Anne Marie DE SOUSA
2026.09.18 10:21:36 +0200
Ref:11776997-17789082-1-D
Signature numérique
la Maire

Anne Marie DE SOUSA